



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE ORDINAIRE du 3 SEPTEMBRE 2024

**Présents :** MM. Mmes : SAND Gilbert – CLEISS Jonathan – DA SILVA ADRIANO Valérie - RUCH Yannick - KLOPFENSTEIN Martine - LENHARDT Olivier - LEONHART Caroline - LIENHART Bernard - PETITEAU Sylvia - PFISTER Monique - SCHILL Fabien - SCHMITT Dominique - WARTH Céline

**Absent excusé :** SCHEER Cédric procuration à PETITEAU Sylvia  
SEIBERT Sandra procuration à DA SILVA ADRIANO Valérie

### ORDRE DU JOUR :

- 1- Désignation d'un secrétaire de séance
- 2- Approbation du CR du 20 juin 2024
- 3- Compte-rendu des délégations de signatures
- 4- Loi APER (accélération de la production d'énergies renouvelables)
- 5- Fin de carrière de l'ouvrier communal
- 6- Scolaire - périscolaire
- 7- Cimetière
- 8- Divers

Deux points supplémentaires sont ajoutés à l'ordre du jour:

- 8 : Convention ATIP urbanisme
- 9 : Modification budgétaire
- 10 : Divers

### DECISIONS PRISES :

#### **1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Madame Céline WARTH est désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

#### **2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 20 JUIN 2024**

Le compte-rendu de la séance du 20 juin 2024 est approuvé **par 13 voix pour et 1 abstention (Mme PETITEAU Sylvia). Mme PFISTER Monique a rejoint la séance après le vote.**

#### **3. COMPTE RENDU DES DELEGATIONS**

Dans le cadre de ses délégations, M. le Maire informe l'assemblée :

- de la signature de 2 déclarations d'intention d'aliéner pour lesquelles la commune n'a pas fait usage de son droit de préemption :
  - vente du bien de M. et Mme GING Frédéric à M. et Mme SEILER Yannick ;
  - vente du bien d'ALSACE HABITAT à Mme WEISSMULLER Tania ;

- de l'acceptation d'un don de 30 € de M. et Mme MAURER Walter ;
- de la signature de contrats avec la société ACM de Brunstatt (68) pour le nettoyage des ventilateurs convecteurs au périscolaire, ainsi que le nettoyage des ventilations à la mairie et à la salle polyvalente. Le comité de gestion prendra en charge le nettoyage à la salle polyvalente.

#### 4. LOI APER (ACCELERATION DE LA PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES)

La loi APER vise à développer des projets d'énergies renouvelables au niveau national. La Charte du Parc naturel régional des Vosges du nord s'appuie en priorité sur la sobriété et l'efficacité énergétique. Il y a lieu de privilégier les installations photovoltaïques sur des bâtiments existants, dont les bâtiments publics.

Ainsi le Parc propose aux communes volontaires de transmettre, pour avis, les éventuelles zones à équiper.

Après discussion et diverses explications données par M. SCHILL Fabien en matière d'installation photovoltaïques, les zones suivantes pourraient être proposées : bâtiment périscolaire, mairie, salle polyvalente.

#### 5. FIN DE CARRIERE DE L'OUVRIER COMMUNAL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide **par 10 voix pour, 4 abstentions (M. LENHARDT Olivier, Mme PETITEAU Sylvia, Mme PFISTER Monique, M. SCHEER Cédric par procuration), et 1 voix contre (M. SCHILL Fabien) de verser une prime exceptionnelle à hauteur de 1.000 € net, à M. Didier RICHERT à l'occasion de son départ à la retraite.**

#### 6. SCOLAIRE - PERISCOLAIRE

M. le Maire informe du bon déroulement, durant les vacances, de l'installation de la 3<sup>ème</sup> classe pour accueillir Mme BALZER, directrice du RPI et les élèves du CE1. Par ailleurs, la commune de Reipertswiller a cédé un vidéoprojecteur à la commune de Wimmenau, pour un montant de 400 Euros.

A la demande de la COMCOM, un relevé topographique a été réalisé par M. MUNICH, géomètre, pour situer la réserve d'eau à proximité du futur bâtiment périscolaire et scolaire.

La commune a été destinataire d'une première situation de maîtrise d'œuvre à hauteur de 14.588,64 €, relative à l'opération de construction.

#### 7. CIMETIERE

Une réflexion étant à mener sur la continuité de l'espace cinéraire, M. le Maire informe de la proposition faite par la marbrerie DECKER à Diemeringen, avec éventuellement la mise en place d'un columbarium et d'un jardin du souvenir. Une réunion spécifique sera à prévoir, éventuellement sur place.

#### 8. CONVENTION ATIP URBANISME

M. le Maire propose l'adhésion à la mission Conformité et Contrôle en ADS de l'ATIP. Ainsi la commune pourra solliciter l'appui de l'unité Conformité et Contrôle de l'ATIP pour l'exercice de la Police de l'urbanisme. Les contrôleurs de l'ATIP pourront ainsi intervenir dans les opérations de vérification de la conformité des travaux au regard des autorisations d'urbanisme délivrées, mais également dans les actions de contrôle des travaux et la constatation des infractions au Code de l'urbanisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide **par 13 voix pour et 2 abstentions (Mme LEONHART Caroline et Mme PFISTER Monique) :**

- ⬇ **d'adhérer à la mission Conformité et Contrôle de l'ATIP ;**
- ⬇ **d'autoriser le Maire à signer la convention avec l'ATIP.**

## 9. MODIFICATIONS BUDGETAIRES

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 10 avril 2024, approuvant le budget primitif 2024 ;

**Considérant** que toutes les données financières ne sont pas connues au moment du vote du budget, il est nécessaire de réajuster les crédits ouverts au budget 2024 ;

Dans le cadre du mandatement des honoraires du géomètre pour le relevé topographique de la rue du stade, M. le Maire propose les modifications budgétaires ci-dessous afin de pouvoir établir les écritures comptables y afférentes :

Article 2315 :	- 528,00 Euros
Article 2031 :	+ 528,00 Euros

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les modifications budgétaires telles que détaillées ci-dessus.**

## 10. DIVERS

- M. le Maire informe le Conseil Municipal sur l'état d'avancement du dossier relatif à la divagation de chiens le 18 août dernier.
- Des dégâts des eaux ont eu lieu au presbytère. Une expertise est prévue le 19 septembre prochain. Par ailleurs, le chauffe-eau sera remplacé.
- Suite aux dégâts occasionnés par M. SCHWEBEL au niveau du croisement au centre du village (lampadaire et panneaux d'agglomérations), des dossiers ont été ouverts au niveau des assurances de la COMCOM et de la CeA.
- Par mesures de sécurité, un miroir de rue sera posé rue Principale, en face de la sortie de la rue de l'école.
- Le 6 septembre, une réunion avec la CeA aura lieu en mairie concernant des futurs travaux qui se feront au niveau du carrefour de la RD 919 et de la RD 712 à Wimmenau.
- Les prochains grands anniversaires :
  - 4 septembre : 90 ans de M. SCHERER Albert
  - 6 septembre : 90 ans de Mme OBERLIN Elise
  - 2 novembre : 65 ans de mariage de M. et Mme MEYER Emile
  - 9 novembre : 85 ans de Mme CORREIA Hilde
  - 14 novembre : 95 ans de Mme KLOPFENSTEIN Emma
  - 29 novembre : 90 ans de Mme ENGELMAN Lydia

Le Maire

Le Secrétaire de séance

Lu et approuvé



A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Wg', is written below the text 'Le Secrétaire de séance'.